

L'examen d'un crédit pour les sociétés de l'industrie du bâtiment

par Karl Spielberger, responsable Clientèle Entreprises et institutionnelle à l'UBS,
en collaboration avec l'Association suisse des banquiers (ASB)

En pleine crise financière, on entend de plus en plus souvent ces derniers temps que les banques suisses ont fermé le robinet du crédit aux PME. L'article qui suit tente de montrer qu'il en est autrement. Il présente les critères essentiels que les banques appliquent aujourd'hui à l'octroi de crédits aux entreprises du bâtiment.

De nombreuses entreprises du bâtiment ayant souffert du resserrement du crédit dans les années 80 et 90 suite à une profonde et douloureuse mutation structurelle, ces craintes nous paraissent amplement justifiées, surtout dans ce secteur économique.

C'est pourquoi cet article a pour ambition de vous présenter, outre les critères essentiels des banques, les méthodes qu'un

entrepreneur peut employer pour garantir la solidité d'une relation de crédit avec la banque partenaire aussi bien dans les périodes fastes que dans les périodes difficiles.

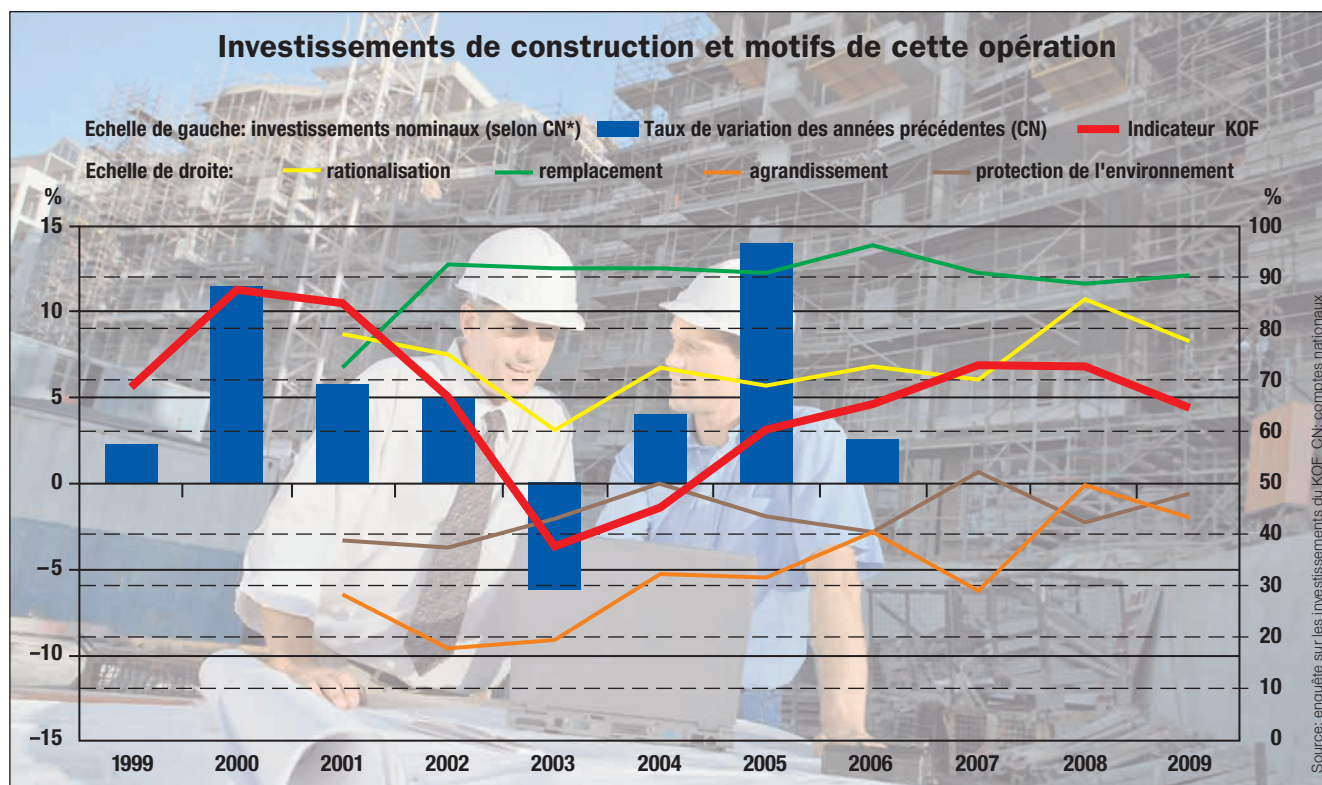
Éléments d'examen d'un crédit

Après les importantes défaillances de crédit dans les années 90, les banques suisses ont radicalement modifié leurs

exigences en matière d'octroi de crédit aux entreprises.

Si auparavant le bilan, le nom du propriétaire ou de la société jouait le rôle déterminant, la majorité des banques examinent aujourd'hui le potentiel de financement à long terme des entreprises.

Une relation de crédit dépend plutôt de toute une série de facteurs financiers et non-financiers.



Les investissements affichent un dynamisme moins prononcé sous l'effet de l'évolution récente de l'économie dans son ensemble. Les entreprises se trouvent confrontées à des incertitudes au niveau de la planification. Les investissements réels sont toutefois moins touchés par cette évolution et enregistrent encore une valeur positive de 1-2 % (échelle de gauche du graphique). Parmi les raisons ayant amené la branche de la construction à investir, les acquisitions de remplacement et la protection de l'environnement sont légèrement positives affichent des valeurs légèrement positives (échelle de droite).

Critères d'octroi de crédit

Facteurs financiers	Questions
Potentiel de financement à long terme («debt capacity»)	Quel est le rapport entre les dettes et le flux de trésorerie durable? Combien de temps durerait le remboursement des dettes? Quel montant de fonds de tiers peut produire durablement des intérêts et peut théoriquement être amorti?
Productivité et rentabilité	Quel est le rapport entre le chiffre d'affaires et les engagements financiers? Quel est le niveau de rendement sur le capital investi?
Liquidités	Quel est le rapport entre les actifs facilement mobilisables et les passifs bancaires à court terme?
Base des capitaux propres	Quel est le rapport entre les fonds de tiers et les capitaux propres?

Facteurs non-financiers	Questions
Position sur le marché	L'entreprise a-t-elle une stratégie clairement définie et se concentre-t-elle sur ses compétences-clés? L'orientation stratégique permet-elle une différenciation suffisante par rapport à la concurrence (spécialisations, diversification, importance sur le marché, etc.)? La répartition des commandes offre-t-elle une diversification suffisante des risques, entre autres pour lisser le caractère saisonnier et permettre une utilisation rationnelle des moyens de production? L'entreprise fait-elle partie des leaders sur le marché ou dans la technologie? Est-elle en mesure d'assumer le rôle de prestataire de services intégraux? L'entreprise occupe-t-elle une fonction de spécialiste dans un environnement concurrentiel moins exposé ou éventuellement dans une niche géographique?
Exploitation des capacités	Quel est le niveau des commandes enregistrées et des réserves de travail (indicateur de l'évolution à court terme)? Comment évoluent les marges contributives dans les commandes reçues et/ou en cours de traitement? Le retard dans la facturation est-il important? Comment évoluent les travaux en cours? Quel niveau de commandes est encore nécessaire pour respecter le budget avec une marge contributive inchangée?
Orientation clientèle	L'entreprise a-t-elle la capacité et dispose-t-elle du savoir-faire nécessaire pour répondre à des besoins spécifiques de la clientèle, même dans des projets complexes? L'entreprise dispose-t-elle du savoir-faire, des ressources nécessaires et est-elle suffisamment flexible pour planifier et réaliser à court terme? Quels renseignements l'évolution à long terme des coûts de garantie donne-t-elle sur la performance de l'entreprise et la qualité de ses prestations?
Efficacité Gestion des risques	L'entreprise dispose-t-elle de systèmes d'information et de management informatisés? L'entreprise affiche-t-elle de la transparence dans les calculs qui précèdent l'établissement d'offres et dans la postcalculution? Le principe du contrôle multiple est-il garanti? L'entreprise est-elle en mesure de documenter les risques liés aux travaux dans ses contrats? Existe-t-il des instruments et processus éprouvés dans la gestion des risques, le controlling des projets et/ou le contrôle des coûts au niveau des chantiers? Existe-t-il (dans les groupes intégrés) une séparation nette entre la production et le secteur EG/ET et/ou l'évolution de l'immobilier (subventions croisées)?
Transparence	Les fonds de la clientèle provenant des acomptes et réservés contractuellement à des projets spécifiques sont-ils clairement délimités et correctement contrôlés? Comment l'entreprise utilise-t-elle le surplus d'acomptes généré dans les différents segments (affectation contraire au but)? Comment l'entreprise finance-t-elle des promotions immobilières? L'entreprise accorde-t-elle éventuellement des garanties de rendement/de location? Sur quoi reposent-elles et quel cumul de risques en découle-t-il? Des projets et travaux font-ils l'objet de procès et les conséquences financières possibles sont-elles connues? Les risques issus des garanties sont-ils connus? Les fonds propres, les liquidités et/ou le potentiel de financement offrent-ils une marge de manœuvre suffisante? Quels risques sont générés par la participation à des consortiums? L'entreprise est-elle capable d'agir au sein des consortiums grâce à sa compétence et son positionnement? Les travaux en cours sont-ils correctement délimités?

Ci-dessous un récapitulatif des facteurs financiers et non-financiers essentiels pour l'industrie du bâtiment et des questions qu'ils soulèvent (voir grille à gauche).

Les facteurs de succès d'une bonne relation de crédit

Les facteurs listés et les questions correspondantes sont à vrai dire très exhaustifs. L'un ou l'autre entrepreneur rétorquera que son conseiller à la clientèle n'a encore jamais discuté d'une manière aussi approfondie d'une transaction de crédit ou effectué une analyse aussi pointue des comptes annuels avec lui. C'est justement là que réside le problème.

Quand tout va bien, le risque est grand de négliger l'analyse de crédit, c'est-à-dire de se contenter d'une analyse superficielle. Les entrepreneurs privilégient la banque qui exige le moins d'informations, «la plus flexible». Et le conseiller à la clientèle ne voudrait pas agacer son client et risquer de le perdre. C'est pourquoi il n'exige que les informations absolument nécessaires.

Si le contexte économique se détériore, comme c'est indéniablement le cas actuellement, il manque alors aux deux parties une base de décision complète et solide. Le conseiller à la clientèle se voit donc contraint d'exiger les informations manquantes pour ainsi dire sans «préavis» et risque alors de se heurter à de l'incompréhension.

Or, c'est justement dans cette phase qu'un entrepreneur aurait besoin de toute urgence d'un crédit transitoire ou d'un ajournement temporaire des amortissements. Et si on peut avoir l'impression dans une telle situation que la banque ferme le robinet du crédit, on peut le comprendre.

Comment éviter une telle situation? Il faudrait établir régulièrement un condensé d'informations et accorder suffisamment de temps au conseiller à la clientèle afin qu'il puisse poser les questions qui en résultent.

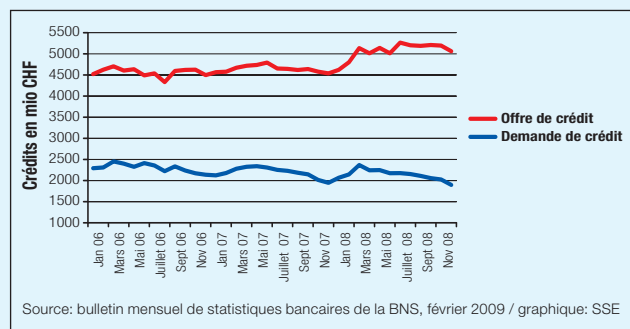
Il faut agir

L'entrepreneur ne doit pas se contenter d'un octroi de crédit ou d'un entretien sur le bilan certes rapide et «non bureaucratique», mais superficiel. Il faut au contraire exiger du conseiller à la clientèle qu'il examine minutieusement la situation.

D'un autre côté, il convient d'être soi-même également critique et de remettre en question les demandes d'informations inutiles. Et pour finir, il faut assurer la continuité dans ses propres mesures d'informations.

Un entrepreneur qui transmet à sa banque, régulièrement et de son propre chef, les informations nécessaires, peut compter sur son aide, même dans les périodes difficiles.

Offre de crédit et demande dans la construction



Pas de signes de raréfaction de fonds mis à disposition

L'approvisionnement approprié en crédits est essentiel pour garantir autant que possible un fonctionnement sans problèmes de l'économie, ce qui vaut tant pour les entreprises que pour les particuliers. A cet effet, les banques jouent le rôle d'arbitre dans l'octroi de crédit selon la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). Les instituts bancaires calculent les rendements dans le cadre de l'évolution économique, évaluent les risques, prennent en considération les coûts de refinancement et donnent leur appréciation sur les tendances inflationnistes.

Aux yeux de la SSE, les chiffres disponibles ne laissent prévoir encore aucune raréfaction du crédit. Mais dans certains cas, il se peut que les conditions soient plus sévères que par le passé, voire que l'on assiste à des réductions resp. refus de crédits. Dans de

telles situations, il faut toujours se poser cette question: les changements subis par l'économie de même que la situation et les perspectives de l'entreprise concernée justifient-ils une telle démarche? Les banques n'ont évidemment pas pour mission de soutenir les entreprises structurellement faibles et, ce faisant, de freiner les mutations dans ce domaine.

La stagnation voire le recul des crédits alloués peuvent également résulter de besoins moindres nécessités par les entreprises, en raison de la diminution de leurs chiffres d'affaires et de la suppression d'investissements. Pour la SSE, la Banque nationale suisse (BNS) a pour importante tâche de surveiller l'octroi de crédit par les banques et en cas de signes d'une politique restrictive, elle est appelée à intervenir par le biais de ces instruments. L'approvisionnement en crédits dans un volume suffisant constitue la toute première priorité.

Approvisionnement normal dans la construction

Selon la statistique de la BNS, on ne constate pas de raréfaction du crédit dans notre branche. En effet, l'évolution de la courbe «Autres crédits» n'indique pas encore de diminution (cf. graphique): Les chiffres sont certes légèrement orientés à la baisse, mais selon la SSE, ils sont en partie dus probablement à un recul du volume des affaires. La part comparativement élevée en limites de crédit non épuisées (différence entre l'offre et la demande) est frappante. Ceci indique une réserve de crédit, de sorte qu'on ne peut parler de raréfaction de fonds mis à disposition par les banques.

Instruments de rationalisation pour la planification des coûts

Standards de CRB pour la qualité et les coûts dans la construction

Le CFC Code des frais de construction, reconnu comme ouvrage de référence par l'ensemble du secteur de la construction, a été modifié pour répondre aux exigences accrues de la branche. Cet instrument indispensable pour l'évolution de la construction vient d'être révisé à l'occasion du jubilé de son éditeur, CRB Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction, et sera disponible à partir du mois de mai sous la nouvelle dénomination eCFC.

Les quelque 10000 clients actifs réguliers, dont près des trois quarts sont des concepteurs, augmentent notablement leur efficacité grâce à l'utilisation systématique du CAN Catalogue des articles normalisés et

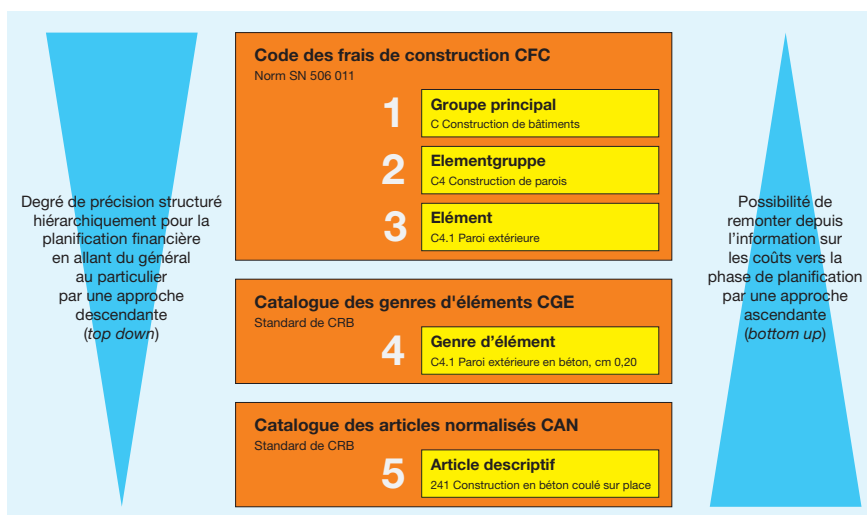
du CFC Code des frais de construction. Des sondages ont révélé qu'à l'heure actuelle, près de 70% des travaux de construction réalisés annuellement en Suisse sont facturés en recourant aux instruments de CRB.

Selon une étude mandatée par CRB, le potentiel d'économies réalisées se situe entre 300 et 450 millions de francs par an.

Le rôle important que joue CRB n'est plus à prouver: en effet, plus de 70 associations professionnelles sont affiliées à cette organisation qui est soutenue par la FAS Fédération des Architectes Suisses, la SSE Société Suisse des Entrepreneurs et la SIA Société suisse des ingénieurs et architectes. Les instruments de travail susmentionnés sont publiés par CRB. L'eCFC-GC ou Code des frais de construction pour le Génie civil est édité conjointement par CRB et la VSS Association suisse des professionnels de la route et des transports.

Actualisation d'un grand classique sur les coûts

Le Code des frais de construction est l'instrument de CRB qui a connu l'évolution la plus marquante. Au vu de l'augmentation croissante des exigences imposées à la



branche de la construction, les instruments utilisés doivent permettre de gérer chaque projet tout au long de son cycle de vie.

L'eCFC répond à ce défi et remplit la lacune en matière de planification des coûts qui existait entre les phases de conception et de réalisation. CRB est convaincu d'avoir ainsi créé les bases nécessaires à la description de tout projet du berceau à la tombe. Autre nouveauté: la Méthode par éléments est désormais reliée à la description des prestations.

Révision de la structure du CFC

Cet instrument qui vient d'être remanié est utilisé au cours de l'étude du projet et de la réalisation pour garantir une bonne planification des coûts et un appel d'offres concurrentiel. En fonction de ce qui est déjà connu au moment de la phase du projet concernée, des éléments d'ouvrage ou des prestations requises pour l'exécution des travaux peuvent être décrits à l'aide du CAN.

Les définitions des termes, des coûts et des quantités référentielles permettent une planification des coûts claire, transparente et efficace. Elles servent de base pour diverses valeurs référentielles, disponibles lors des différentes phases du projet.

En outre, l'eCFC a été complété afin que la systématique standardisée de la planification des coûts soit également applicable au domaine du Génie civil (voies de circulation, constructions souterraines et ouvrages d'art). Il peut également être utilisé au cours de la phase d'exploitation pour répondre aux besoins du facility management.

Traitement intégral des informations en matière de coûts

Les objectifs de base qui avaient été définis pour la révision du CFC étaient, d'une part, de traiter de manière intégrale la gestion des coûts avec un degré de précision structuré hiérarchiquement en allant du général au particulier (approche *top down*) selon les phases décrites dans la SIA 112 «Modèle de prestations» et, d'autre part, de pouvoir remonter depuis l'information sur les coûts de réalisation vers la phase de planification par une approche ascendante (*bottom up*). Des quantités de référence claires ont dû être définies pour pouvoir disposer de valeurs référentielles pertinentes pour toutes les étapes de construction dans le Génie civil et le Bâtiment. Une check-list a par ailleurs été préparée pour faciliter l'utilisation de cet instrument de travail. De plus, des liens ont été établis avec la description des prestations, ce qui assure la transparence des coûts entre les étapes de conception et de réalisation, sans oublier le facility management.

Manifestations de lancement

La nouvelle norme va être publiée en mai 2009 à l'occasion du jubilé de CRB en allemand, français et italien. La référence aux classifications en vigueur jusqu'ici (CFC Code des frais de construction 2001 et CFE Code des frais par éléments 1995) est assurée. A partir de mai 2009, il sera donc possible d'utiliser aussi bien les classifications déjà existantes que la nouvelle.

Le 14 mai, trois événements majeurs auront lieu à Zurich: le Congrès de la construction, qui aura pour thème «2009: tâches, défis et perspectives dans la construction», l'Assemblée générale de CRB à l'occasion de son cinquantième

anniversaire et le lancement de *CRB online*. Résultat du développement du projet crbox, cette nouvelle banque de données centrale qui vient d'être développée sur Internet fera l'objet d'une démonstration. Le lendemain, CRB présentera les résultats de crbox à la Papiersaal de Sihlcity à Zurich avec les partenaires du projet. En mai également, le nouveau eCFC-B sortira de presse. Des formations et des documents d'aide pour les utilisateurs seront alors proposés.

De plus amples informations peuvent être obtenues en envoyant un message électronique à info@crb ou en consultant le site Internet www.crb.ch.

Le CFC 2009 présente une structure hiérarchique qui recourt aux trois niveaux normés «groupes principaux», «groupes d'éléments» et «éléments», auxquels des définitions de coûts et de quantités ont été attribuées. Les «genres d'éléments» constituent une subdivision supplémentaire, à un niveau hiérarchique inférieur aux éléments, mais ne font pas partie du nouveau eCFC. Ils permettent de décrire le mode d'exécution à l'aide de fragments de texte standard issus du CAN.

En matière d'échange de données, la Norme SIA 451 et les instruments de travail publiés à ce sujet par CRB ont certes rendu de grands services depuis 1992, mais une révision de l'aspect informatique, domaine qui connaît une évolution rapide, n'avait pas encore pu avoir lieu. Ladite révision a été réalisée dans le cadre du projet de développement crbox afin d'adapter l'échange de données dans la construction aux exigences actuelles. Elle a suivi le développement de nouveaux produits et le transfert du CAN sur un service Internet interactif. Achievé en 2008, ce projet a également pu bénéficier du soutien des partenaires qui ont participé à l'élaboration de crbox. Devenus opérationnels, les résultats sont maintenant disponibles pour l'échange de données de descriptifs.

Nouveau maillon: le Catalogue des genres d'éléments

En publiant le CGE Catalogue des genres d'éléments, CRB lance un nouvel instrument qui établit un lien entre les trois niveaux normés du nouveau CFC et le CAN Catalogue des articles normalisés. Les genres d'éléments ne sont pas normés, mais sont définis par CRB en tant que standards, à l'instar du CAN. Comme genre d'élément, on peut par exemple mentionner «paroi extérieure en béton 0,20m». La structure des genres d'élément est en

principe prédéfinie par CRB, mais peut si nécessaire être adaptée de manière individuelle en fonction des besoins de l'utilisateur. Cette interface présente un avantage majeur: la transposition automatique des codes pour les coûts par éléments en codes pour les descriptions de prestations. Autre atout particulièrement intéressant pour l'étude de projet, les genres d'éléments permettent de définir des valeurs référentielles auxquelles des prix moyens sont attribués pour la Suisse en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique. *CRB*

Des informations détaillées émanant des praticiens

L'eCFC Code des frais de construction a fait l'objet d'une mise en consultation à grande échelle. Les réponses reçues ont été évaluées et traitées lors de nombreuses séances du comité de normalisation CN 203 de la SNV Association Suisse de Normalisation. 144 participants, parmi lesquels des concepteurs, des maîtres d'ouvrage et des entrepreneurs, ont donné leur avis. Mandaté par le comité de normalisation CN 203, CRB a traité plus de 1300 prises de position, ce qui a représenté un travail considérable. Le comité de normalisation a pu clore la mise en consultation fin 2008 et a répondu aux questions soulevées en publiant en allemand son «Rapport final – Mise en consultation du Code frais de construction CFC 2009».

L'une des modifications issue de la procédure de consultation concerne la désignation de la norme qui se voit attribuer un nouveau numéro SNV, le SN 506 011, et un nouveau titre. La première parution de l'eCFC-B est prévue en mai 2009 dans le cadre du jubilé de CRB. La partie relative au Génie civil a été supprimée de la norme; elle sera désormais publiée séparément sous forme de prénorme.

Bon millésime 2008, mais perspectives modérées dans la construction

La branche de la construction peut tirer un bilan réjouissant pour 2008, dans la mesure où elle a affiché un excédent en termes de commandes et d'emploi pour 2009. La demande soutenue dans le logement et le redressement dans le génie civil ont permis de compenser la baisse des investissements dans les constructions pour l'économie. Par conséquent, la construction espère n'être confrontée qu'avec un certain décalage aux turbulences de l'ensemble de l'économie.

Les indices tels que stagnation des commandes, recul des projets et diminution des investissements laissent prévoir un affaiblissement de la conjoncture dans la construction au 2^e semestre.

Planification

Les bureaux d'études continuent à juger la situation favorable, mais leurs prévisions sont prudentes quant à leurs affaires futures. Au 4^e trimestre 2008, les prestations fournies par les bureaux d'architectes et d'ingénieurs se sont encore accrues, mais à un rythme moins soutenu qu'au trimestre antérieur. C'est ce qui ressort de l'enquête du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPZ réalisée sur mandat de la SIA. Par conséquent, la valeur globale des constructions des contrats de mandataires a reculé durant la période sous revue. Pour la première fois depuis plusieurs trimestres, le secteur artisanal et industriel a contribué à la baisse, mais la valeur globale des constructions s'est contractée dans le logement et le secteur public.

Secteur principal de la construction

Les entreprises du secteur principal de la construction peuvent une fois de plus jeter un regard rétrospectif sur un bon millésime, ce qui est dû surtout à quelques gros projets infrastructurels. C'est ce qui ressort de l'enquête trimestrielle de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). Les chiffres d'affaires nominaux se sont élevés à env. 17,9 mia. de francs (+5,2%) dans le secteur principal de la construction. Rien

que pour le 4^e trimestre, ils ont totalisé quelque 4,7 mia. de francs, soit 6,1% de plus que durant la période correspondante de 2007. Le bâtiment a subi un léger recul (-1,7%), alors que le génie civil a affiché une augmentation de 14,9%.

Dans le *logement*, la croissance a fléchi à 1,0%. Le zénith semble donc bel et bien atteint, ce qui est confirmé par la diminution des commandes relevée au 4^e trimestre (-6,3%).

Le *secteur industriel et artisanal* a fait état d'une évolution dynamique pour toute l'année 2008 (+5,5%). Les commandes ont reculé de 17,2% et les projets de 11,5% par rapport au trimestre comparable de l'année dernière, ce qui laisse prévoir selon la SSE une sensible contraction des affaires.

Second œuvre et techniques du bâtiment

Le tassement de l'économie n'est objectivement encore guère perceptible dans le second œuvre, branche aux activités multiples. Selon *suissetec*, la marche des affaires se situe comme jusqu'ici à un haut niveau. C'est ce que qu'elle déclare sur la base de l'enquête du KOF. Mais selon leur jugement subjectif, les entrepreneurs sont sceptiques pour l'avenir.

Dans le *secteur du sanitaire*, les appréciations prudentes émises déjà au trimestre antérieur se sont confirmées d'octobre à décembre 2008. Les entreprises consultées annoncent une tendance à la baisse de leurs affaires, mais leur niveau est dans une certaine mesure encore élevé.

Par rapport à la dernière enquête trimestrielle, les affaires sont en léger recul dans

le *secteur du chauffage* et se situaient durant le dernier trimestre de l'année au niveau (élevé) du printemps 2008. Les commandes en carnet ont encore légèrement progressé en comparaison avec le trimestre antérieur.

Les entreprises du secteur *enveloppe des bâtiments* sont optimistes pour ce qui est de leurs affaires, les réponses positives ayant sensiblement augmenté en comparaison du trimestre précédent.

Dans le *secteur revêtements de sols, parois et plafonds*, la marche des affaires des entreprises est qualifiée d'excellente, mais elles estiment que les perspectives futures sont mauvaises.

L'orientation à la baisse s'est accentuée au 4^e trimestre dans la *construction en métal et en acier*. Selon l'Union suisse du métal (USM), les entreprises donnent, par rapport à juillet-septembre, une appréciation sensiblement plus pessimiste de leurs prévisions en matière de réserves de travail et de commandes. Le recul de l'emploi est particulièrement prononcé.

Les entreprises de l'Association des *maîtres menuisiers et des fabricants de meubles* sont nettement moins optimistes qu'au trimestre précédent concernant leurs affaires pour le premier semestre 2009 alors que la durée de la production n'a que faiblement reculé.

Conclusions et perspectives

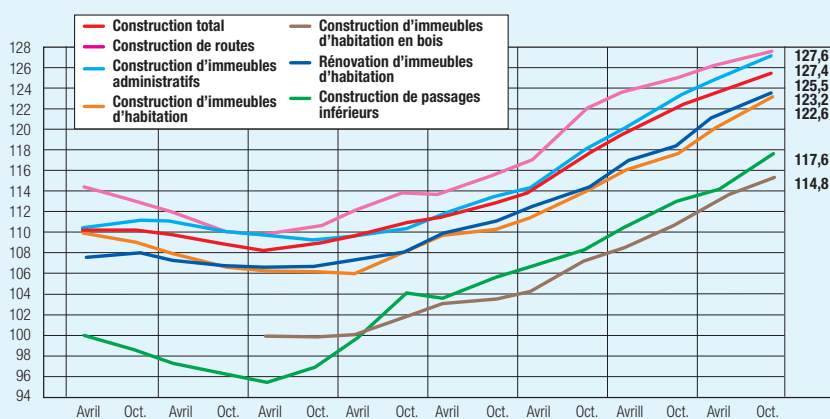
Le secteur principal de la construction a entamé l'année 2009 avec confiance, mais selon la SSE, il s'avère difficile de faire des prévisions pour l'avenir vu le contexte économique actuel. Les bureaux d'études émettent des prévisions légèrement plus prudentes pour les mois à venir. Si l'on en croit l'enquête de la SIA, il faut s'attendre encore à une situation stable des commandes au 1^{er} trimestre 2009, mais une baisse est attendue pour le reste de l'année.

Les projets annoncés pour le 1^{er} trimestre 2009 et la situation des commandes indiquent que la conjoncture n'affichera qu'une faible baisse de janvier à mars ainsi que d'avril à juin. La SSE est confiante dans ses pronostics.

Les perspectives de croissance sont dans l'ensemble positives dans les ouvrages infrastructurels grâce aux programmes d'impulsion et aux projets dans le cadre du fonds d'infrastructure. Par conséquent, le chiffre d'affaires global ne devrait pas accuser une forte diminution. *CM*

Evolution de l'indice des prix de construction selon objets

Indice octobre 2001 = 100



Source: Office fédéral de la statistique

Graphique: constructionsuisse

Baromètre conjoncturel de la construction, mars 2009

Chiffres-indices de l'industrie de la construction	4 ^e trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^e trim. 2008	3 ^e trim. 2008	4 ^e trim. 2008	4 ^e trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^e trim. 2008	3 ^e trim. 2008	4 ^e trim. 2008
Planification (KOF/SIA)	Estimation marche actuelle des affaires¹					Estimation marche des affaires dans 6 mois¹				
Total	47	45	41	36	33	6	17	6	-17	-11
- Bureaux d'architectes	41	28	32	27	19	8	12	7	-4	-5
- Bureaux d'ingénieurs	50	56	48	42	43	4	20	4	-25	-16
Secteur principal de la construction (SSE)	Marche actuelle des affaires (activité)²					Carnet de commandes³				
Total	4	9	-1	8	6	14	1	-5	1	8
- Bâtiment	-1	4	1	2	-2	12	2	6	3	-8
Construction de logements	-8	0	4	1	-1	9	-7	9	-7	-13
Autres secteurs du bâtiment (en particulier constructions de l'économie)	8	15	-3	9	4	11	24	8	21	3
- Génie civil	9	16	-3	16	15	15	1	-13	0	22
- Secteur public	13	16	-2	9	7	15	7	-16	-3	19
- Secteur privé	-2	5	0	8	5	13	-5	9	6	-4
Second-œuvre et techniques du bâtiment	Estimation marche actuelle des affaires¹					Durée des réserves de travail en mois				
	1.1. 2008	1.4. 2008	1.7. 2008	1.10. 2008	1.1. 2009	1.1. 2008	1.4. 2008	1.7. 2008	1.7. 2008	1.1. 2009
Revêtements de sols, de parois et de dalles (ISP)	34.0	-0.5	58.0	49.5	64.5	3.0	2.5	3.0	3.0	2.5
Installations sanitaires (suissetec)	39.0	13.5	45.5	44.0	31.5	4.0	4.0	4.5	4.5	4.0
Entreprises de chauffage (suissetec)	67.0	27.0	73.5	82.0	76.0	4.5	5.0	4.5	4.5	5.0
Toitures et façades (ASTF)	34.5	35.0	57.0	-1.0	48.5	3.0	3.5	3.5	3.5	3.5
Installateurs-électriciens (USIE)	89.0	56.5	74.5	20.0	10.5	3.0	4.0	4.0	3.0	2.0
Peinture et plâtrerie	22.0	19.5	32.5	27.0	23.5	4.0	3.5	4.0	3.5	3.5
Industrie	Variation de la situation de rendement¹					Durée des réserves de travail en mois				
Construction métallique (USM)	39.5	6.5	4.0	-4.5	7.5	4.5	4.5	4.5	3.5	3.0
Entreprises de menuiserie (VSSM)	1.0	-2.5	2.0	1.5	-11.5	2.5	3.0	2.5	2.5	2.5
Production et négoce	Livraisons de ciment CH et variations en % par rap. au trimestre de l'année précédente									
Cemuisse, Association suisse de l'industrie du ciment	4 ^e trimestre 2007	1 ^{er} trimestre 2008	2 ^e trimestre 2008	3 ^e trimestre 2008	4 ^e trimestre 2008					
Livraisons en tonnes	1'078'456	841'767	1'208'182	1'160'501	1'027'860					
Variat. en % par rapport au trimestre de l'année précédente	-1,7	-3,9	2,2	4,1	-4,7					

¹ Différences entre les parts de réponses positives et négatives en %

² Chiffres d'affaires nominaux en CHF, variation en % par rapport au trimestre de l'année précédente

³ Carnets de commandes en valeurs nominales en CHF en fin de trimestre, variation en % par rapport au trimestre de l'année précédente

Evolution de l'indice des prix de la construction pour l'ensemble octobre 2007/08

Principaux résult. d'octobre 2008 Basis octobre 1998=100	Pondération en %	Indice octobre 2008	Variation en % par rapport à avril 2008 octobre 2007	
Construction, total	100	125,5	1,8	3,7
Bâtiment	76	123,5	1,7	3,8
Constr. d'immeubles administratifs	11	127,4	1,7	3,8
Constr. d'immeubles d'habitation	38	122,6	1,9	4,0
Constr. d'immeubles d'habitation en bois ¹	-	114,4	1,6	3,9
Rénovation d'immeubles d'habitation	27	123,2	1,3	3,5
Génie civil ²	24	131,7	2,0	3,2
Construction de routes	12	127,6	1,1	1,7
Construction de passages inférieurs ³	12	117,6	2,9	4,7

¹ Base avril 2003 = 100 (cet objet n'intervient pas dans le calcul de l'indice agrégé «Bâtiment»).

² Pour effectuer l'agrégation, l'indice de la «construction de passages inférieurs» a été ramené à la base octobre 1998.

³ Base avril 2001 = 100.

Source: OFS

Publication: secrétariat de constructionsuisse
Weinbergstrasse 55, 8042 Zurich
Tél. 043 268 30 40, fax 043 268 30 44
www.constructionsuisse.ch
info@bauenschweiz.ch

Président: Robert Keller, Pfäffikon ZH

Directeur: Charles Buser

Rédaction
et photos: Curt Mayer

Adaptation
française: Françoise Gilg

Réalisation
graphique: Sihldruck AG, Zurich

Paraît chaque trimestre. Reproduction autorisée
avec indication de la source. Justificatifs désirés.